

1

(N° 222.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur NETZER.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Thierry Netzer, né à Stolzenau en Hanovre, le 27 février 1789, domicilié depuis 1814 en la ville de Mons, province de Hainaut, où il s'est marié avec une femme belge, demande la naturalisation.

Cet homme servait en dernier lieu dans le 12^e régiment de ligne, d'où il a été congédié en 1835. Ses moyens actuels d'existence sont inconnus, et les informations auxquelles il a été procédé par les soins du ministère de la justice, sont de nature à faire rejeter sa demande, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les pièces qui sont au dossier.

Le rapporteur, président de la commission,

FALLON (ISIDORE).